

Elections municipales

QUAND? Les 15 et 22 mars 2026

OÙ ? Salle municipale, de 8h à 18h

DATES LIMITE D'INSCRIPTION SUR LA

LISTE ÉLECTORALE : 4 février en ligne et
6 février en mairie avec une pièce d'identité
et un justificatif de domicile.



CONDITIONS : Etre inscrit sur la liste électorale et présenter une pièce d'identité avec photo.

PROCURATION : Le vote par procuration est possible pour un électeur inscrit sur une autre liste électorale, mais il devra se déplacer à Bussac.

Pour voter, la carte électorale est recommandée mais pas obligatoire.

Recensement 2026

Depuis le 15 janvier, les agents recenseurs sont sur le terrain pour réaliser le recensement de la population. Si vous n'avez pas encore procédé à votre recensement par internet ou en complétant le formulaire papier, merci de bien vouloir le faire au plus vite.

En cas de difficultés, d'absence ou pour toutes questions, n'hésitez pas à solliciter votre agent recenseur ou contacter la mairie au 05 46 93 11 11.



Collecte des déchets

CHANGEMENT DES JOURS DE PASSAGE (SEMAINES PAIRES)

Les mercredis : Collecte des poubelles (déchets)

Les jeudis : Collecte des poches jaunes (emballages)

Le calendrier des jours de ramassage a été distribué dans les boîtes aux lettres et également disponible sur le site internet de la commune.

A Bussac
le 17 avril



LA VILLE A JOIE : UNE ENTREPRISE ITINÉRANTE À L'ACTION SOCIALE ET SOLIDAIRE

Une équipe de jeunes viendra se poser quelques heures à Bussac en proposant un accès à des services (publics, de santé, numériques), et des animations associatives et festives, à la clé des aides souvent ignorées, des droits sollicités, du lien social, de la convivialité et de la fête ! Plus d'infos vous seront données sur Panneau pocket et sur le site de la commune.



Bussac sous la neige...

ENVOYEZ-NOUS VOS PHOTOS !

Que notre commune était belle sous la neige!

Comme beaucoup d'entre vous n'ont pas pu sortir de chez eux, envoyez-nous quelques unes de vos plus belles photos. Elles serviront d'archives pour la commune et nous en publieront une sélection dans le prochain Bussac Info afin que tous ceux qui n'ont pu se déplacer puissent en profiter. N'oubliez pas de renommer vos photos avec le lieu de prise de vue.



Vue depuis "l'épingle" de Montvollant

Aire de Dépot des sapins

PARKING DES CHAUMES

La date limite de dépôt des sapins a été fixée au 26 janvier. Nous vous rappelons qu'ils doivent être déposés sans aucune décoration afin d'être recyclés.

Migration nocturne des crapauds

PRUDENCE DU 1ER FÉVRIER AU 15 MARS

Afin de protéger la migration des crapauds qui rejoignent les mares pour se reproduire, merci d'éviter de circuler ou ralentir entre le chemin et la route de l'Escambouille de 19h à 6h du 1er février au 15 mars 2026.



Panneau Pocket

UNE APPLICATION INDISPENSABLE

Encore une fois l'application Panneau Pocket s'est révélée très précieuse pour vous alerter en direct des risques météo, de la modifications des jours de collecte, et bien d'autres informations communales. Si vous ne l'avez déjà fait, nous vous engageons à télécharger cette application (aide en mairie si besoin).

Accompagnement numérique

COMMENT UTILISER AU MIEUX VOTRE ORDINATEUR? VOTRE TABLETTE? VOTRE SMARTPHONE?

En collaboration avec le Département, nous vous proposons un accompagnement gratuit et individualisé le jeudi après-midi en mairie. Les séances ont commencées depuis le 8 janvier et remportent un franc succès, tout âge et tous niveaux confondus.

Pour fixer un rendez-vous, prendre contact l'animateur au 06.03.77.36.67.